



Cheque sans provision d'un concessionnaire volswagen

Par **fred2405**, le **13/04/2009** à **10:01**

Bonjour, je suis victime d'un chèque sans provision issue d'un garage ww de st remi de provence d'une valeur de 15509 euros. j'ai commandé une voiture chez ce concessionnaire (voiture c3 commandée en Belgique) après 4 mois d'attente n'ayant toujours pas de voiture je retourne chez le concessionnaire et me dit qu'il en a trouvé une autre chez Citroën en Arles. Le problème, celle-ci coûte 15509 euros, la mienne coûtait 12850 euros. Le concessionnaire m'a fait un chèque de 15509 euros et moi un de la même somme de 15509 euros à Citroën. Mais le chèque du concessionnaire est un chèque en bois, donc le mien que je donne à Citroën devient en bois lui aussi. Donc pour l'instant je suis interdits bancairement à cause d'un concessionnaire. À l'heure d'aujourd'hui j'ai effectué une plainte contre le concessionnaire (le chèque n'est pas un chèque du garage mais belle et bien un chèque au nom du concessionnaire). Elle a fait 2 mois et je n'ai toujours pas de nouvelle de celui-ci. Hier la gendarmerie m'a informé qu'il ne pouvait rien y faire et que je dois voir avec le tribunal de commerce de Tarascon. À l'heure d'aujourd'hui une convocation à la gendarmerie et en court mais pas de concessionnaire. Je ne sais plus (c'est ma première voiture neuve et je me suis fait enculer.....) je pense aller moi-même traquer ce concessionnaire car sur le chèque j'ai son adresse personnelle. Pouvez-vous m'aider, s'il vous plaît ? Je ne sais plus quoi faire. Merci de votre aide.

Par **Solaris**, le **13/04/2009** à **21:55**

Vous pouvez vous adresser à un huissier de justice qui pourra émettre un titre exécutoire à l'encontre de l'émetteur du chèque et qui procédera au recouvrement des sommes qui vous

sont dues.